



DESCRIPTIF DES MISSIONS DE TERRAIN

1. DEFINITION

La mission de terrain, exercice pédagogique novateur, s'inscrivant dans le projet de réforme initié par le groupe l'ESIG qui souhaite associer étroitement les professionnels de l'entreprise et insuffler l'esprit d'entreprendre à ses étudiants.

Ce nouveau dispositif éducatif est orienté entreprise et étudiant ; il s'agit d'un sérieux et ambitieux moyen de formation de jeunes managers aux exigences et à la réalité de leur responsabilité future ; et indirectement, un dispositif au service des entreprises et des étudiants permettant le développement des jeunes compétences de notre pays.

- **La mission : une formation managériale.**

Une mission permet de résoudre un problème posé, dans un temps limité avec des contraintes et des exigences semblables à celles que vit le responsable mission. Elle n'induit pas nécessairement une immersion totale dans l'entreprise, mais une réelle proximité avec le responsable mission.

Une mission de terrain a prioritairement un objectif pédagogique qui est différent de celui d'un stage ; les objectifs de ces 2 exercices sont disjoints mais complémentaires. Le stage apporte des éléments d'information qui correspondent à des représentations pré-existantes. La mission développe des compétences et des capacités telles, l'autonomie, l'implication, la socialisation, la transversalité, la rationalité tout en prônant la libre expression, la créativité et le savoir-être des étudiants.

Au cours de la mission les élèves ont à appliquer, sur un cas réel, leurs connaissances managériales et, éventuellement, à les compléter. Ils bénéficient des ressources et des services de l'école (encadrant, salles de TP, bibliothèque...)

- **La mission : une formation humaine**

Sur les conseils de leur responsable mission et de leur tuteur, les étudiants ont à :

- Se surpasser pour présenter un projet ;
- Vendre leur projet à un jury ne connaissant pas leur sujet ;
- Apprendre à travailler en équipe et partager les tâches ;
- Travailler dans la rigueur (respecter les horaires de réunions, les dates de remise de rapport, etc.) ;
- Rechercher l'information par les moyens à leur convenance ;
- Conjuguer efficacité et méthode ;
- Organiser et planifier leur travail.

- **Les retombées de la mission**

Les retombées d'une telle expérience sont importantes pour tous : l'établissement, les étudiants mais également les entreprises participantes :

- C'est la possibilité de valider rapidement une idée, un projet dormant ;

- C'est une expérience sans grand frais à l'abri des regards de la concurrence et de ses propres collaborateurs ;
- Participer à la formation de jeunes étudiants peut donner d'énormes satisfactions personnelles ;
- Se frotter à des jeunes à l'esprit agile et créatif peut offrir des opportunités de projets, voir de nouvelles perspectives ;
- C'est un challenge pour le tuteur comme pour ses élèves de relever un défi en un temps très court ;
- La journée de soutenance de la mission est une opportunité de rencontres ;
- C'est enfin, la possibilité de détecter des talents pour un futur recrutement.

2. ENCADREMENT

Pendant la période de la mission, chaque équipe est encadrée par des professeurs et/ou des professionnels (appelés tuteurs.)

Le responsable mission (le mandant) : Un professionnel qui confie une mission à un groupe d'étudiant pendant une durée bien déterminée.

Le tuteur: encadrant et coach de l'équipe, il peut être le responsable de mission, un professionnel ayant une expertise dans le domaine des missions qui lui ont été confiées ou un professeur de l'ESIG répondant aux exigences de la mission.

Chaque équipe est encadrée par des professeurs et/ou des professionnels appelés tuteurs.

Le tuteur prend une nouvelle dimension, celle de coach et de catalyseur dans la compréhension pratique du management et de la gestion ; il mobilise une équipe au service du mandant responsable de la mission. Il est également responsable du suivi des équipes qu'il encadre.

La présence du tuteur lors des séances d'ouverture des missions est impérative. Cette séance est suivie d'une rencontre individualisée avec ses équipes en vue de valider la compréhension de la problématique du mandant et de définir une méthodologie de travail.

Par ailleurs, le tuteur se consacre à ses équipes, 2 à 3 fois par semaine, le temps d'une réunion pour faire le point sur l'avancement du projet et pour prodiguer ses conseils.

3- THEMATIQUES DE LA MISSION :

Les propositions de missions sont remises pour avis au directeur d'établissement et au responsable relations entreprises, avant de les soumettre au comité central de la pédagogie active, pour analyse et validation.

Recrutement des mandants : une responsabilité partagée

Le directeur d'établissement, le responsable des relations entreprises et le responsable pédagogique procèdent à la prospection et au contact des entreprises pour recherche et recrutement des responsables missions.

Toute entreprise souhaitant être le mandant d'une ou plusieurs missions au cours de l'année N, doit confirmer sa participation à la source du contact (personne ayant initié le contact avec l'entreprise) Cette confirmation est établie sur la base du programme mission de l'année en cours.

La mission doit correspondre aux objectifs et activités pédagogiques exprimés dans la fiche descriptive de la mission (voir thématique des missions)

Le responsable mission est choisi principalement dans le monde de l'entreprise (Un chef d'entreprise, un responsable de service ou d'unité industrielle, commerciale ou de service, sont des

exemples de profil type de responsable mission). Néanmoins, on peut trouver des mandants à profil entrepreneur dans :

- les collectivités locales
- les associations ou organismes à but humanitaire
- les organismes de recherche

Trois critères doivent être réunis chez un responsable mission :

- Le dynamisme,
- L'enthousiasme,
- La générosité, notamment dans sa capacité à donner du temps et à accorder sa confiance à de jeunes étudiants.

4. FORMALISATION DE LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE TERRAIN

. Cahier de charges de la mission

L'entreprise qui propose un sujet de mission correspondant aux thèmes identifiés par l'ESIG confirme son intérêt. Le représentant de l'ESIG doit définir en détail les besoins de l'entreprise en termes de résultats attendus et d'activités à réaliser par l'équipe affectée à sa mission.

Les détails entourant la réalisation de la mission sont rédigés et définis par le responsable mission qui établit ainsi un **cahier de charges de la mission**. Cette étape est déterminante pour le succès de la mission, le représentant de l'ESIG doit s'assurer de la conformité du cahier des charges avec la fiche descriptive de la mission en cours (thématique, objectifs, pré requis pédagogiques)

. Convention de la mission

A l'issu de la validation des sujets proposés par les mandants et des cahiers de charge, une « **convention de mission** » doit être établie par le responsable pédagogique mentionnant :

- Le nom de l'entreprise
- Le nom de son représentant
- Le nom des étudiants affectés à cette mission
- Le nom du tuteur affecté à l'équipe

Cette convention de mission est signée au cours de la journée d'ouverture de la mission en commun accord entre l'Ecole, l'entreprise et les étudiants.

5. EVALUATION DE LA MISSION

Les étudiants doivent préparer à la fin de chaque mission un « **rapport de fin de mission**», qui sera remis en 4 exemplaires le jour de passage devant le jury :

1. Un pour le président du jury,
2. Un pour le responsable mission,
3. Un pour le tuteur
4. Un exemplaire pour l'établissement

Le travail de l'équipe fait également l'objet d'une évaluation devant un jury.

Le président du jury clôture la mission : il évalue tant la pertinence des analyses et des préconisations que la qualité de la prestation orale des différentes équipes.

Le travail de l'équipe étudiante fait l'objet d'une triple évaluation selon la répartition suivante :

Evaluation de l'équipe par le tuteur

Evaluation de l'équipe par les membres du jury

Evaluation du rapport écrit